

Val-d'Or, le 13 décembre 2017

À : **M. Martin Rhéaume**
Directeur des Affaires autochtones
Ministère de la Santé et des Services sociaux

c.c. : **M^e Christian Veillette, Ministère de la Justice**
M^e André Fauteux, Ministère de la Justice
M^e Marie-Paule Boucher, Ministère de la Justice

De : **M^e Marie-Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef adjointe**

Objet : **Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès***

Dossier : **DG-0071-DEF**

Monsieur Rhéaume,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) pour connaître la **représentativité des Autochtones (Premières Nations et Inuit) qui travaillent au sein du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)**.

À cet effet, nous demandons au MSSS de nous transmettre les informations/documents suivants :

1. Toute information et statistique relatives aux nombre et pourcentage d'Autochtones et d'Allochtones qui travaillent au MSSS. Fournir les statistiques annuelles depuis 2001 en précisant, pour chaque année, les nombres et pourcentages divisés de la façon suivante :
 - a. Par catégorie de métier pour l'ensemble du MSSS (ministre, sous-ministres, gestionnaires, professionnels, techniciens, employés de soutien, etc.);
 - b. Par direction générale, direction du MSSS ou tout organisme lié (par exemple la RAMQ, l'Office des personnes handicapées du Québec, le comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux aux personnes issues des communautés ethnoculturelles, etc.), avec sous-catégorie identifiant les nombres et pourcentages des métiers concernés.
 - c. Pour chacune des statistiques précédemment demandées, distinguer les nombres et les pourcentages :
 - i. Des hommes autochtones provenant de chacune des onze nations du Québec.
 - ii. Des femmes autochtones provenant de chacune des onze nations du Québec.

- iii. Des hommes allochtones.
- iv. Des femmes allochtones.

Nous vous prions de nous transmettre toute autre information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.

Dans un premier temps, nous vous demandons de nous aviser, dans un délai de **cinq (5) jours ouvrables**, si vous n'êtes pas en mesure de répondre à la présente demande (par exemple, si l'information demandée n'est pas disponible ou n'existe pas). Le cas échéant, veuillez nous faire part de vos motifs d'incapacité par courriel à edith-farah.elassal@cerp.gouv.qc.ca.

Dans un deuxième temps, nous vous demandons de répondre à la présente en nous communiquant les informations et la documentation demandées dans les **trente (30) prochains jours à compter d'aujourd'hui**.

Pour ce faire, vous pouvez procéder par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca. S'il s'agit de documents confidentiels, nous vous proposons de mettre à votre disposition notre plateforme de Partage sécurisé de documents (PSD). Si cette proposition vous convient, veuillez nous l'indiquer par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca afin que nous vous fassions suivre la procédure à cet effet. Enfin, si vous préférez nous les adresser par la poste, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :

M^{me} Nicole Durocher
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Si l'une ou plusieurs des informations demandées ne pouvaient nous être communiquées, quelle qu'en soit la raison, nous vous prions de nous en faire part par écrit en détaillant les motifs. Pour toute question concernant cette demande, veuillez en faire part à M^e Edith-Farah Elassal directement par courriel à edith-farah.elassal@cerp.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 527-6168.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Monsieur Rhéaume, nos plus sincères salutations.

M^e Marie-Josée Barry-Gosselin

Procureure en chef adjointe / Deputy Chief Counsel

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Tél.: (sans frais / toll free) 1 844 580-0113

Tél.: 819 354-5039

marie-josee.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca

FICHE TRANSMISSION DE DOCUMENTS

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (CERP)

Janvier 2018

1. M/O responsable	Ministère de la Santé et des Services sociaux
2. Requête DG-0071-DEF	
<p>Requête concernant la représentativité des Autochtones (Premières Nations et Inuit) qui travaillent au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).</p>	
3. Questions	
<p>La CERP veut obtenir les informations/documents suivants :</p> <p>Toute information et statistique relatives aux nombre et pourcentage d'Autochtones et d'Allochtones qui travaillent au MSSS. Fournir les statistiques annuelles depuis 2001 en précisant, pour chaque année, les nombres et pourcentages divisés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Par catégorie de métier pour l'ensemble du MSSS (ministre, sous-ministres, gestionnaires, professionnels, techniciens, employés de soutien, etc.); ➤ Par direction générale, direction du MSSS ou tout organisme lié (par exemple la RAMQ, l'Office des personnes handicapées du Québec, le comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux aux personnes issues des communautés ethnoculturelles, etc.), avec sous-catégories identifiant les nombres et pourcentages des métiers concernés. ➤ Pour chacune des statistiques précédemment demandées, distinguer les nombres et les pourcentages : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des hommes autochtones provenant de chacune des onze nations du Québec. ✓ Des femmes autochtones provenant de chacune des onze nations du Québec. ✓ Des hommes allochtones. ✓ Des femmes allochtones. <p>Réponse :</p> <p>D'abord, il est important de préciser que les informations demandées et antérieures au 31 mars 2004 ne sont pas disponibles dans les rapports annuels de gestion du MSSS et ne figurent dans aucune banque de données du MSSS. Par conséquent, elles ne peuvent pas être transmises à la CERP.</p> <p>Concernant les données qui s'échelonnent de 2004 à 2010, les informations obtenues proviennent des rapports annuels de gestion, puisque qu'aucune banque de données ne peut générer ce type d'information avant le 31 mars 2010.</p> <p>À cet effet, prendre connaissance du tableau joint à la présente.</p>	
4. Informations supplémentaires	
s.o.	
5. Documentation	
Voir le tableau joint à la présente fiche de transmission concernant la requête no DG-0071-DEF	

6. Personne-ressource

Personne-ressource (coordonnées) : Martin Rhéaume, Directeur des affaires autochtones

Unité : Direction des affaires autochtones

Ministère ou organisme : ministère de la Santé et des Services Sociaux

2017-01-29

14.1.1 Annexe

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec: écoute, réconciliation et progrès

Représentativité des autochtones au sein des effectifs permanents du ministère de la Santé et des Services sociaux¹

Catégorie d'emploi	Au 31 mars 2004		Au 31 mars 2005		Au 31 mars 2006		Au 31 mars 2007		Au 31 mars 2008		Au 31 mars 2009		Au 31 mars 2010	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Haute direction et cadres	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Professionnels	1	0,20%	1	0,20%	1	0,20%	3	0,66%	4	0,86%	3	0,63%	4	0,89%
Techniciens et personnel de bureau	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total d'employés	1	0,12%	1	0,12%	1	0,12%	3	0,38%	4	0,50%	3	0,38%	4	0,53%

1. Les statistiques proviennent des rapports annuels de gestion du Ministère puisque les systèmes du Ministère ne permettent pas d'interroger les données antérieurement au 31 mars 2011. Les rapports annuels de gestion antérieurs à celui de 2003-2004 n'indiquaient pas les statistiques concernant les groupes cibles, et les données ne sont pas davantage disponibles dans les systèmes du Ministère.

Représentativité des autochtones au sein des effectifs permanents du ministère de la Santé et des Services sociaux²

Catégorie d'emploi	Au 31 mars 2011						Au 31 mars 2012						Au 31 mars 2013						Au 31 mars 2014							
	Hommes		Femmes		Total par catégorie		Hommes		Femmes		Total par catégorie		Hommes		Femmes		Total par catégorie		Hommes		Femmes		Total par catégorie			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Total	%	Nombre	%	Nombre	%	Total	%	Homme	%	Femme	%	Total	%		
Haute direction et cadres	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Professionnels	1	0,74%	4	1,87%	5	1,33%	1	0,73%	4	2,03%	5	1,50%	0	0,00%	6	2,14%	6	1,22%	0	0,00%	5	1,57%	5	0,94%		
Techniciens	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	1,27%	0	0,00%	1	0,50%		
Personnel de bureau	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%		
Total d'employés	1	0,46%	4	0,98%	5	0,80%	1	0,51%	4	1,03%	5	0,85%	0	0,00%	6	1,07%	6	0,66%	1	0,28%	5	0,81%	6	0,62%		

Catégorie d'emploi	Au 31 mars 2015						Au 31 mars 2016						Au 31 mars 2017						Au 19 décembre 2017					
	Hommes		Femmes		Total par catégorie		Hommes		Femmes		Total par catégorie		Hommes		Femmes		Total par catégorie		Hommes		Femmes		Total par catégorie	
	Nombre	%	Nombre	%	Total	%	Nombre	%	Nombre	%	Total	%	Nombre	%	Nombre	%	Total	%	Homme	%	Femme	%	Total	%
Haute direction et cadres	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Professionnels	1	0,47%	6	1,95%	7	1,35%	1	0,43%	8	2,20%	9	1,51%	1	0,43%	9	2,41%	10	1,64%	0	0,00%	6	1,69%	6	0,98%
Techniciens	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,50%	1	0,36%
Personnel de bureau	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total d'employés	1	0,29%	6	1,05%	7	0,76%	1	0,28%	8	1,29%	9	0,92%	1	0,28%	9	1,45%	10	1,03%	0	0,00%	7	1,14%	7	0,71%

2. Les données proviennent du rapport GIR - Étude des crédits RH - Effectifs et réserves de SAGIR. Les informations concernent les employés réguliers afin d'être cohérentes avec les informations indiquées de 2004 à 2010.